

CHATEAUNEUF

Bulletin municipal 2025



Nature



Couleurs

©.Nadège BRUN



Authenticité



Culture



Sommaire

Le mot du Maire

page 3

C.M.J.

page 4

Travaux

page 5

Budget

page 9

Z.A.N.

page 11

École

page 15

Bibliothèque municipale

page 16

Associations

page 17

Services

page 23

Services / Santé

page 24

Divers

page 25

Manifestations

page 26

*Publié par le Conseil Municipal de Châteauneuf (73).
Directrice de la publication : Christelle Hugonot.
Crédits articles et photos : Nadège Brun, Anthony Bier
Élus du conseil municipal & membres des associations participantes.*

Infographie : RF

*Imprimé chez « Imprimerie de Savoie »,
tel 04 79 71 96 63, en 450 exemplaires.*

Janvier 2025.



Le mot du Maire



Chers Castelneuvois et Castelneuvoises,

En ce début d'année 2025, je suis ravie de vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Que cette nouvelle année soit remplie de moments de joie et de réussite pour chacun d'entre vous.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux habitants. J'espère que vous trouverez à Châteauneuf un lieu chaleureux où il fait bon vivre. Avec maintenant 949 habitants, selon les dernières données de l'INSEE suite au recensement de 2024, notre commune continue de grandir et de se développer.

Dans le cadre de l'évolution du maillage territorial, le SDIS 73 a décidé de fusionner l'unité des pompiers de Chamoux Coisin avec le centre de St Pierre d'Albigny, entraînant la fermeture, le 31 décembre dernier, du local situé en dessous de la salle communale. Cette décision vise à améliorer l'efficacité opérationnelle en mutualisant les ressources humaines et techniques. Souhaitons que cette décision n'entraîne pas la perte du dynamisme et de la motivation des pompiers de l'unité de Chamoux Coisin. Rappelons que ces unités sont constituées exclusivement de pompiers volontaires et qu'ils sont un élément indispensable de notre territoire.

En 2025, plusieurs projets importants verront le jour :

- La construction du cabinet dentaire des dentistes de La Rochette débutera au printemps. Il s'installera sur l'ancienne aire de jeux en face de la salle communale.
- La rénovation de la mairie, incluant des travaux de rénovation thermique et de mise aux normes d'accessibilité, commencera en mars. Pendant la période des travaux, le secrétariat de mairie et l'agence postale communale seront temporairement re-localisés.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux rue des Poncins seront également réalisés cette année.

Ces projets, ainsi que d'autres encore à l'étude, témoignent de notre engagement à améliorer la qualité de vie dans notre commune. Vous trouverez plus de détails dans ce Bulletin. Je vous invite à consulter régulièrement notre site internet communal et à vous abonner au lien Panneau Pocket de Châteauneuf afin de recevoir des notifications pour les différents événements qui se tiennent dans notre commune.

Je remercie chaleureusement le conseil municipal, les conseillers municipaux jeunes, l'ensemble du personnel municipal, les bénévoles de la bibliothèque, les associations locales, nos commerçants, artisans, agriculteurs, et l'équipe enseignante pour leur engagement et leur dévouement. Leur contribution est inestimable pour la vitalité et la cohésion de notre commune.

Enfin, j'ai une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés en 2024. Que 2025 soit une année de réussite collective et d'épanouissement personnel pour vous tous.

Avec mes meilleures salutations,

Christelle HUGONOT

Conseil Municipal des Jeunes

Mis en place en novembre 2023, le Conseil Municipal des Jeunes a proposé plusieurs actions cette année, en plus de leur participation à la commémoration des 80 ans du 8 juin 1944 et à la cérémonie du 11 novembre.

Lors des réunions, les souhaits et les projets sont évoqués par les jeunes, puis 3 membres du Conseil Municipal les aident à sélectionner et à mener ceux qui sont réalisables.

Arsène, Léo et Luc nous racontent les 3 actions réalisées en 2024 :



Commémoration 8 juin 1944
Inauguration de la réfection de la stèle



En 2024, certains enfants du CMJ ont proposé un encailloutage d'un bout de chemin reliant Tardevel à Juliancin, souvent très boueux. Le projet a été réfléchi et accepté. Ce qui crée maintenant un beau chemin pour se balader ou se rendre à pied à l'école.

Arsène Hauüy.

Cette année avec le conseil municipal jeune, nous avons eu l'idée de mettre des tables de ping-pong. Pour cela nous avons dû regarder les prix des tables pour savoir si cela respectait le budget. Nous avons aussi regardé où les positionner pour qu'elles soient au meilleur endroit possible. Ces tables sont là pour en profiter en famille ou entre ami(e)s. Elles sont en libre-service, il faut apporter ses balles et ses raquettes.

Léo Marin Lamellet.



On a décidé de faire une journée pour l'environnement en faisant une matinée ramassage des déchets.

Un samedi matin du mois d'octobre, on a ramassé 60 kg de déchets en tous genres (ferraille, cigarette, plastique, etc...) avec l'aide de parents et de conseillers municipaux.

Puis, une formation sur le compost a été assurée par Cœur de Savoie.

La matinée s'est terminée par une petite collation.

Nous espérons vous retrouver nombreux l'année prochaine!

Luc Stivanello

Travaux

2025 : la physionomie de la rue de la Fruitière va considérablement évoluer !

Les dentistes de la SCI sourire de l'Arclusaz vont s'installer en lieu et place de l'ancienne aire de jeux et la mairie va être rénovée.

SCI sourire de l'Arclusaz

Le permis de construire a été accordé le 21 novembre 2024 et les travaux vont sans doute débuter au printemps. Auparavant il faut dévier les réseaux souterrains qui se retrouveraient sous le futur bâtiment. Sont concernés ENEDIS (électricité), le SIAE (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau), la communauté de communes Cœur de Savoie pour les eaux usées et la commune pour les eaux pluviales. Pas simple de coordonner tous ces intervenants !



Rénovation de la mairie

Le permis de construire a été délivré le 25 septembre après 5 mois d'instruction, le marché à procédure adaptée a été lancé le 19 novembre et clos le 17 décembre 2024. Certains lots sont en cours de négociation.

Début des travaux début mars.

Les travaux de la mairie : Le bulletin municipal 2024 listait les différentes contraintes pour la rénovation de ce bâtiment : rappel

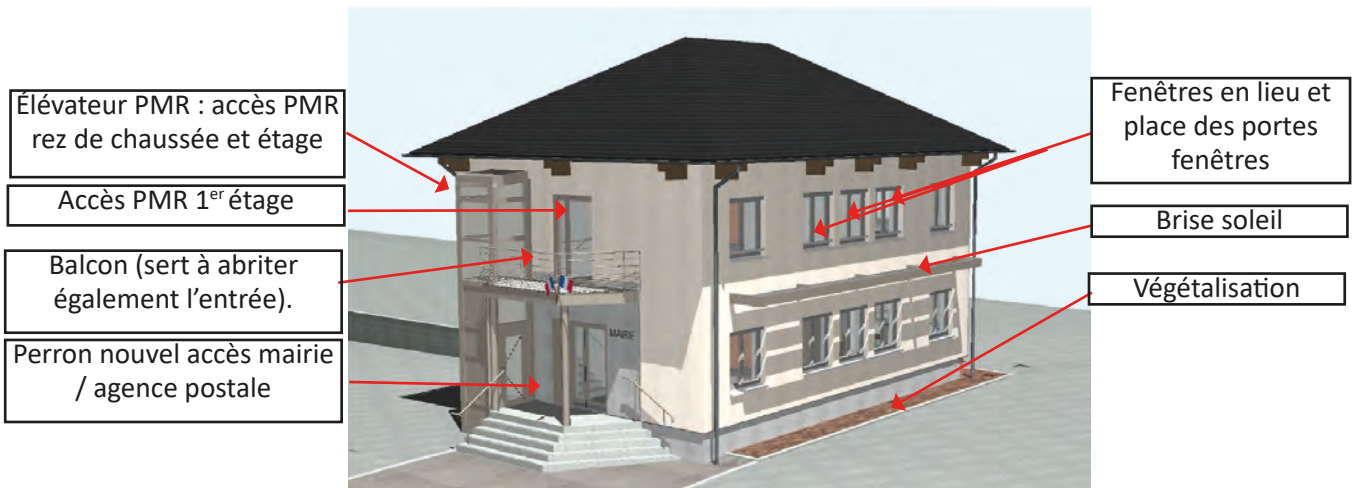
Contraintes	Solutions proposées
Réduire les consommations d'énergie	Isolation thermique par l'extérieur
Améliorer le confort en été	Brise soleil et / ou store toile
Assurer la sécurité des usagers	Séparer les circulations usager / bus scolaires : entrée publique sur la façade Ouest
Augmenter les surfaces de rangement au RDC	Réduire les surfaces de circulation (couloirs) en mutualisant les accès aux bureaux
Accès PMR à l'étage	Monte personne extérieur
Visibilité des entrées	Accès public par un perron côté OUEST.

Les solutions ont été arbitrées et sont exposées sur les deux pages suivantes. Le montant prévisionnel est de 717 215€ :

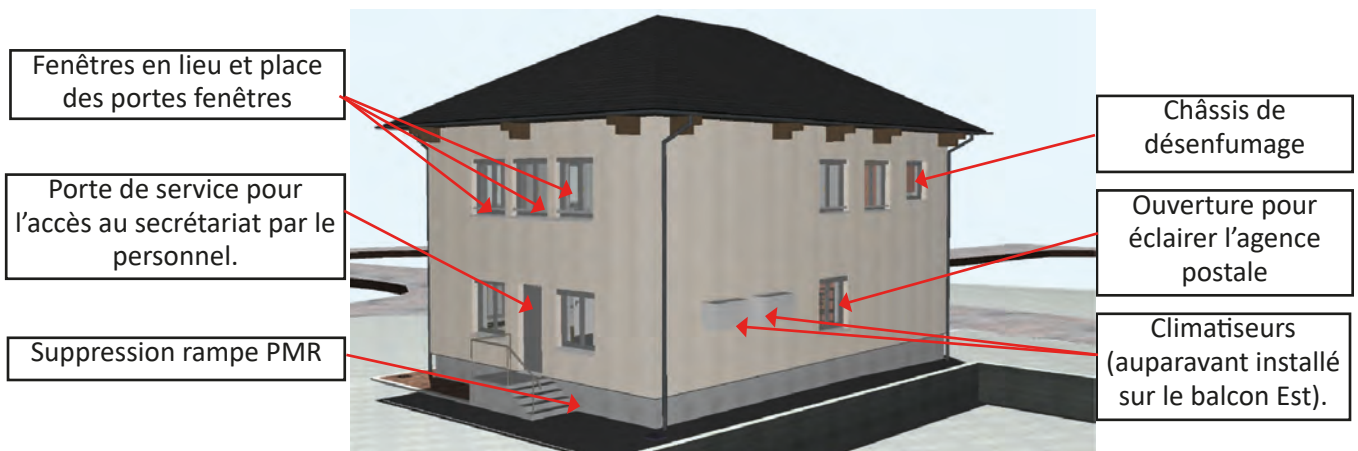
Travaux

Aspect extérieur :

Façades Ouest (rue de la fruitière) et Sud (route Royale)



Façades Est (entrée actuelle) et Nord (école)

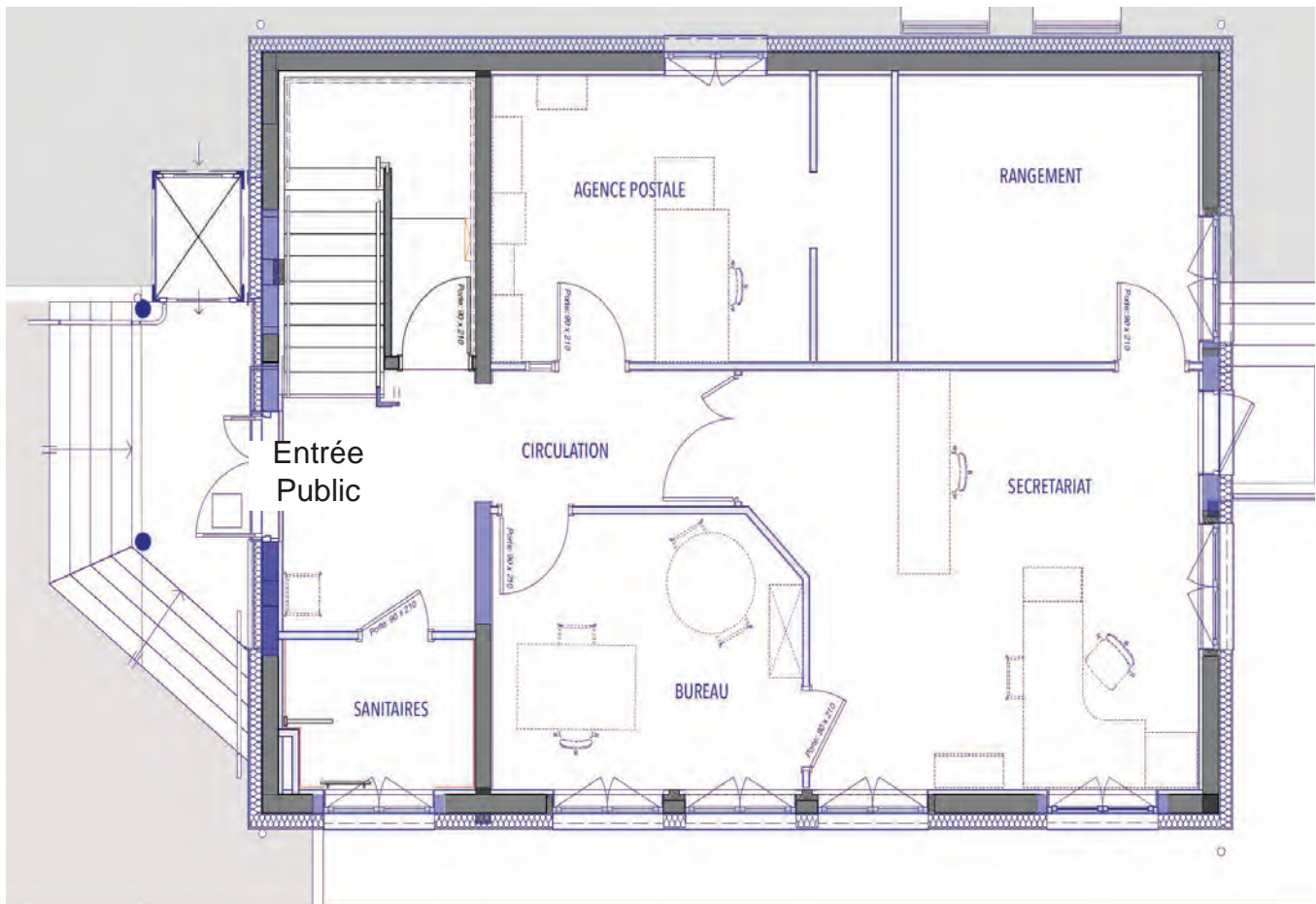


Esquisse nouvelle perspective.

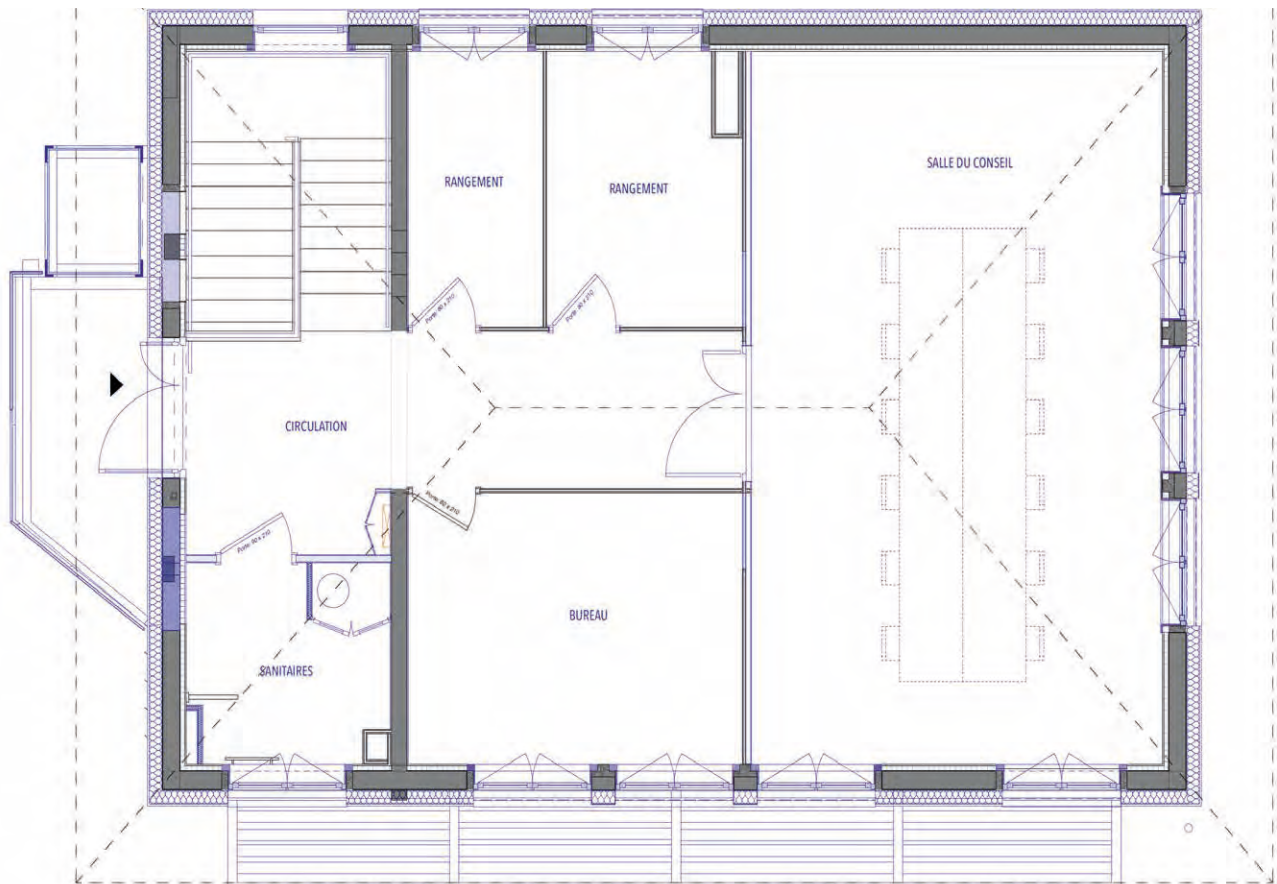


Travaux

Rez de chaussée : nouvelle disposition des services



1^{er} étage : disposition des services inchangée



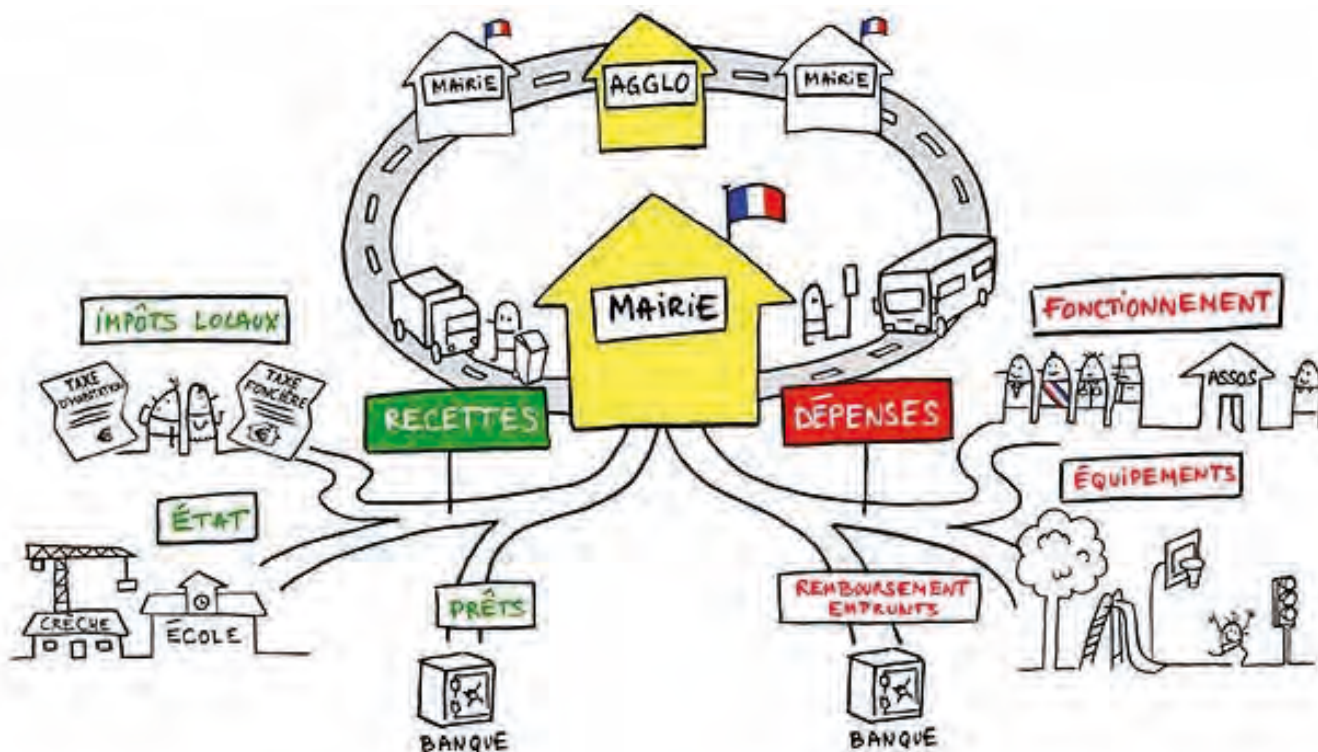
Travaux

Pendant les travaux :

Les services de l'agence postale communale et de la mairie vont être délocalisés :



Budget



Le budget communal doit être en équilibre (recettes = dépenses) sur les deux sections qui le structurent : la section fonctionnement et la section d'investissement.

La section fonctionnement :

- * Les dépenses permettent de gérer la vie quotidienne (chauffage, électricité, paiement du personnel ...).
- * Les recettes sont abondées par les taxes, les impôts locaux, les dotations de l'État ...

La section d'investissement :

- * Les dépenses enrichissent le patrimoine communal (rénovation des bâtiments, enfouissement des réseaux, renouvellement de matériel).
- * Les recettes sont générées par les subventions, l'épargne, le fond de récupération de la TVA, l'emprunt ...

Remarque :

Le budget est établi chaque année avant le 15 avril et il doit respecter le principe de la sincérité : les dépenses et les recettes ne doivent être ni surévaluées, ni sous évaluées. Pour les travaux de rénovation de la mairie, nous avons demandé des subventions dans le cadre de la rénovation thermique des bâtiments publics ainsi que pour la mise aux normes accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Or, à cette date le montant des subventions sollicitées auprès des différents organismes n'est pas connu et donc nous ne pouvons pas les inscrire en recettes. C'est pour cette raison que le montant de l'emprunt inscrit en recettes d'investissement est très élevé afin de compenser le montant de ces subventions inconnues.

Nous savons maintenant que le montant total des subventions versées par les différents organismes

Organisme	Montant (€)
DETR (état)	200 000,00
FDEC (département)	102 000,00
Fonds vert (état)	113 725,78
Région	60 000,00
Total	475 725,78

sera de 475 725 €. Cette somme couvre environ 60% des travaux : au budget 2025 le montant de l'emprunt sera vraisemblablement de l'ordre de 200 000 €.

Nous avons également sollicité la participation financière du SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie), l'estimation du montant est en cours d'instruction.

À savoir que la commune est peu endettée : l'endettement par habitant est de 59 € par an.

Budget

Dépenses de fonctionnement (€)	
Charges générales	180 950,00
Charges de personnel	177 200,00
Fonds national de péréquation	13 000,00
Virement à la section d'investissement	483 729,86
Opérations d'ordre entre sections	3 481,00
autres charges (Sdis, SIEGC ...)	256 961,00
Intérêts emprunt	430,00
TOTAL	1 115 751,86

Recettes de fonctionnement (€)	
Report Excédent 2023	381 211,86
Produits des services	22 360,00
Impôts et taxes	303 989,00
Fiscalité locale	299 042,00
Dotations et participations	91 649,00
Revenu des locations des immeubles	17 500,00
Total	1 115 751,86

Dépenses investissement (€)	
Immobilisation corporelle en cours	40 000,00
Remboursement emprunt	20 000,00
Immobilisations incorporelles (études)	84 495,00
Subventions d'équipements (extension de réseaux)	42 100,00
Immobilisations corporelles (matériels, bâtiments)	115 320,00
Immobilisations en cours (rénovation mairie, réseaux Poncins)	1 038 000,00
Total	1 339 915,00

Recettes investissement (€)	
solde d'exécution reporté	118 817,75
Virement section de fonctionnement	484 729,86
Opérations d'ordre entre section	3 481,00
Opérations patrimoniales (frais étude)	40 000,00
Dotations fonds divers (FCTVA)	45 592,25
Subventions d'investissement	60 000,00
Emprunts et dette assimilée	587 294,14
Total	1 339 915,00

Fiscalité locale :

Les impôts locaux de la commune sont la taxe sur les propriétés foncières et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires :

Les taxes foncières diffèrent suivant que la propriété soit bâtie ou non bâtie :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,2%.

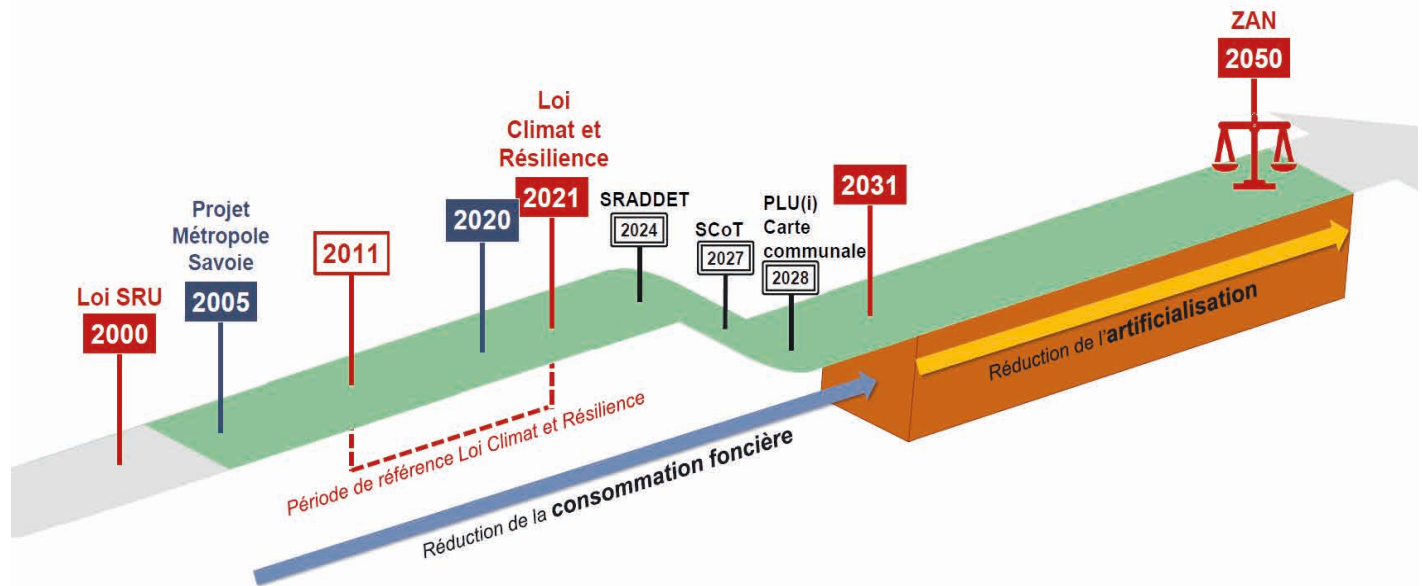
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67,13%.

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 6,85%.

Ces taux sont inchangés depuis 2019. Cependant, la valeur locative sur laquelle s'appuie le calcul des taux risque d'être relevée par l'administration fiscale (compensation du taux d'inflation sur l'année 2024). Donc, mécaniquement, l'impôt local augmentera d'autant !

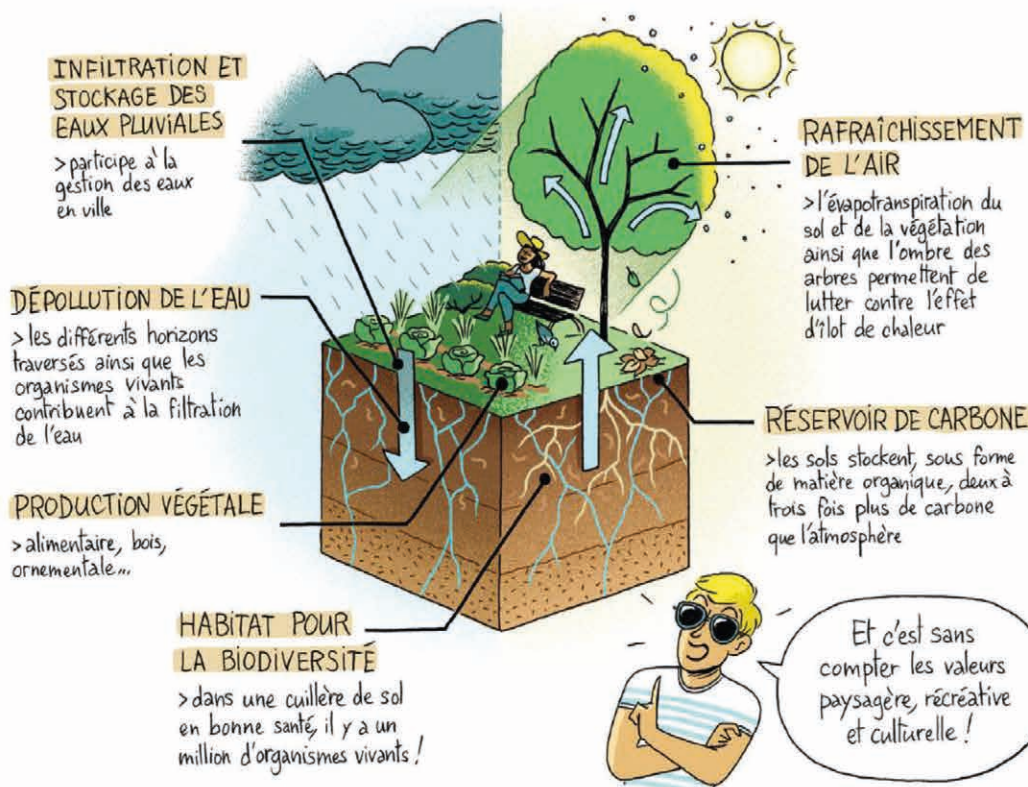
Loi Climat et Résilience : Perspective Z.A.N. en 2050

La loi Climat et Résilience, adoptée le 22 août 2021 met en œuvre des mesures inclusives et efficaces pour concrétiser au plus tôt la transition écologique. Une de ces mesures fixe l'objectif d'atteindre une « **Z**éro **A**rtificialisation **N**ette des sols » (ZAN) en 2050. Un objectif intermédiaire a été défini : réduire de moitié la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) sur la période 2021-2031 par rapport à la décennie précédente. En pratique, cette loi doit être mise en œuvre au niveau régional par les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), qui planifie l'aménagement du territoire. Ce schéma sera ensuite pris en compte dans le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale créé par le syndicat Métropole Savoie) pour être finalement décliné dans les PLU(i).



Pourquoi moins « bétonner » :

Les « super pouvoirs des sols » : de nombreuses fonctions écosystémiques



Source : Les super pouvoirs des sols
Mathieu Ughetti 2019

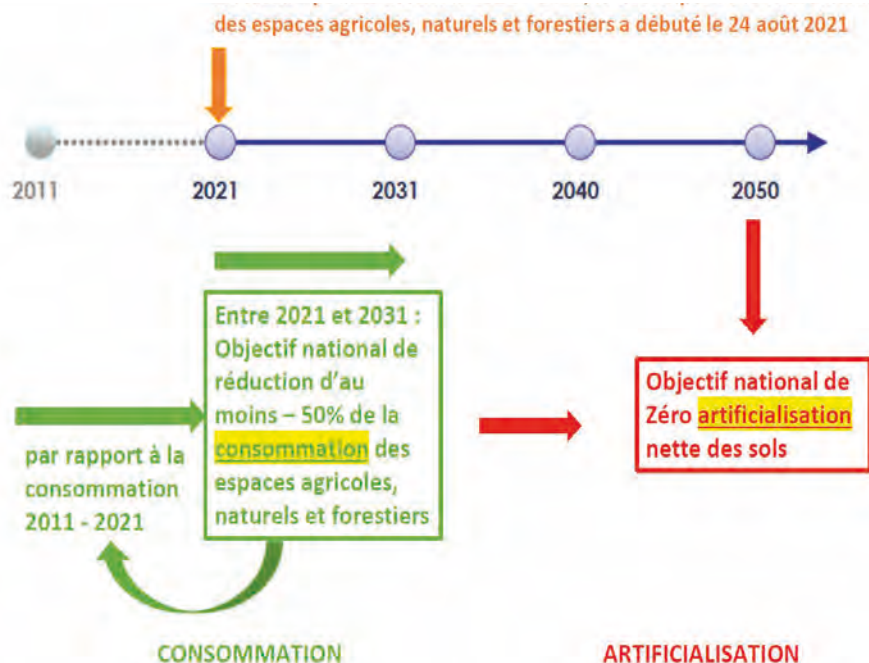
Le calendrier fixé par la loi :

Différence entre consommation d'ENAF et artificialisation

L'artificialisation des sols, qui devra être mesurée à partir de 2031, est définie dans l'article 192 de la loi, comme « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique, par son occupation ou son usage ». Pour l'instant, les logiciels de mesure ne sont pas encore disponibles sur tout le territoire.

La consommation d'ENAF prend en compte la superficie du terrain sur lequel la construction a été réalisée.

Par exemple, une maison individuelle de 100 m² construite sur un terrain de 1000 m², consomme 1000 m² d'ENAF, alors que l'artificialisation de ce terrain ne sera peut-être que de 250 m² quand on sera capable de tout analyser (voie d'accès, terrasse, piscine et autres annexes).



Rapport triennal :

Nous sommes donc dans la période transitoire qui demande aux collectivités de diviser par 2 la consommation d'ENAF (Espace Naturel Agricole ou Forestier) sur la décennie 2021-2031 par rapport à la décennie 2011-2021. Afin de sensibiliser les élus à cette contrainte, il leur est demandé d'établir un rapport triennal pour observer l'évolution de la consommation d'ENAF. Les élus ont donc à délibérer sur le rapport triennal qui a été établi par Métropole Savoie. Un extrait de ce rapport est présenté sur les 2 pages suivantes.



Bilan pour la commune de Châteauneuf :

Les données fournies par Métropole Savoie indiquent que nous avons consommé 4,24 ha (De 93,7 à 98 ha) sur la décennie 2011-2021. Cela implique que nous ne devrions consommer que 2,12 ha sur la décennie 2021-2031. Cet objectif semble difficile à atteindre compte tenu du nombre de permis de construire accordés (10 depuis 2022), mais rappelons que cet objectif (non coercitif) sera à revoir quand le SCoT de Métropole Savoie sera réalisé (2027).

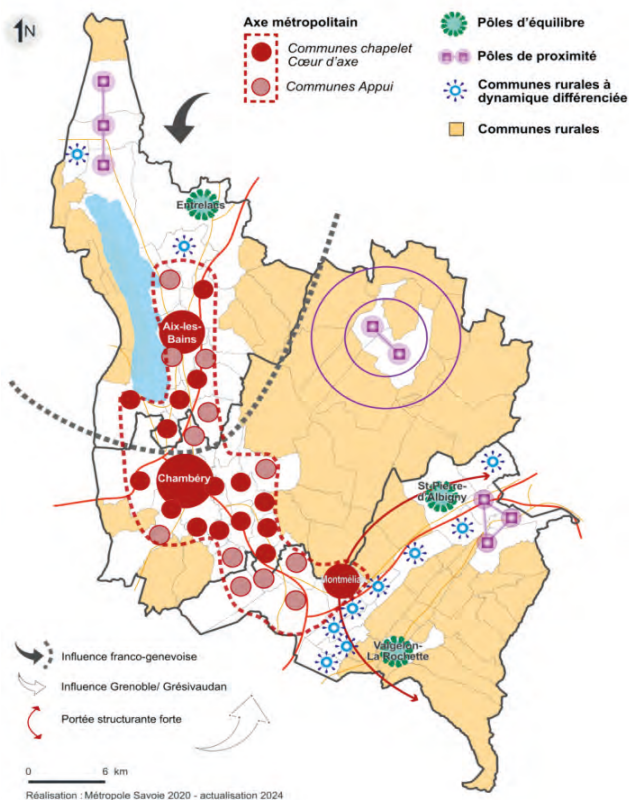
L'indicateur de mètre carré par logement construit n'évolue pas et reste supérieur à celui de l'ensemble des Communes rurales à dynamique différenciée. C'est sans doute sur cet indicateur qu'il faudra agir pour améliorer notre frugalité de consommation d'ENAF.

Au moins pour les 3 années à venir, nous pourrons continuer de construire des logements, tout en essayant de les édifier sur des surfaces plus petites.

Commune de Châteauneuf

Commune rurale à dynamique différenciée

L'armature territoriale



Pour servir le projet porté par les élus de Métropole Savoie et inscrit dans le SCoT, qui relève à la fois du développement du territoire et de la protection de ses espaces, il a été notamment défini une armature territoriale qui est l'ossature sur laquelle s'appuie l'ensemble des politiques et actions à conduire en termes d'habitat, de développement économique, de limitation de la consommation d'espace, d'organisation des mobilités (déplacements et infrastructures), et d'équipements.

L'armature territoriale constitue une grille de lecture du territoire permettant d'affirmer une vision partagée. Elle opère une hiérarchisation entre les différentes communes du territoire en vue de structurer le développement et l'intervention publique. Elle a pour finalité d'objectiver un territoire vécu et de servir de guide à sa structuration et son développement futur.

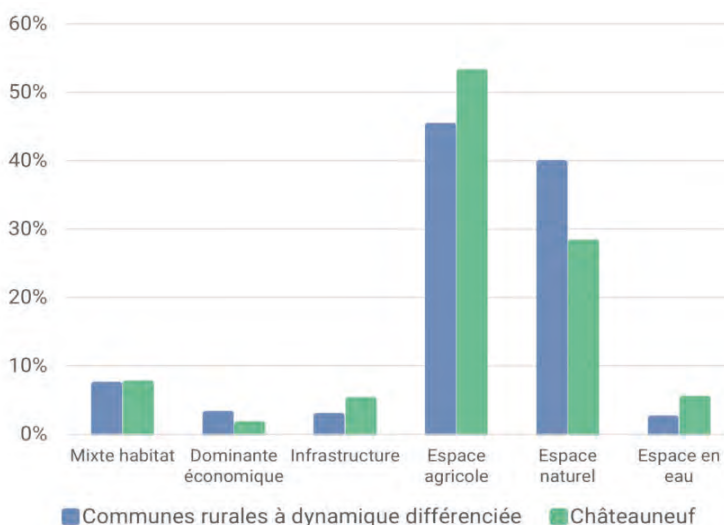
Adossé à cette armature territoriale, le SCoT porte des orientations en matière de développement (80 % du développement résidentiel attendu dans l'axe métropolitain avec un objectif minimal de 50 % de la production de logements en densification et une priorité à la densification/requalification des espaces économiques existants) et de protection des espaces (90% des surfaces protégées au titre de l'intérêt agricole, viticole, écologique et paysager). L'économie des ressources et la transition énergétique constituent le socle de la vision d'un territoire agile et frugale à 2040.

Superficie de Châteauneuf : 7.1 km²
 Nombre d'habitants : 942

Les Communes rurales à dynamique différenciée sont situées en secteur de plaine et en proximité des axes de desserte structurants et connaissent des trajectoires démographiques plus soutenues que les autres communes rurales. Leur développement maîtrisé a vocation à assurer une structuration du territoire rural hiérarchisé et complémentaire avec la croissance plus soutenue attendue dans les Pôles de proximité et Pôles d'équilibre.

10 communes de Métropole Savoie sont des Communes rurales à dynamique différenciée, dont 8 communes de Cœur de Savoie (Châteauneuf, Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, Fréterive, La Chavanne, Laissaud, Les Mollettes, Planaise et Sainte-Hélène-du-Lac).

Répartition de l'occupation des sols en 2021 (en %)



Entre 2011 et 2021, l'espace artificialisé sur Châteauneuf est passé de 93.7 à 98 ha, soit une augmentation de 4.24 ha (4.5%).

En 2021, sur Châteauneuf, l'espace artificialisé à usage mixte à dominante habitat est d'environ 52.4 ha et 10.2 ha pour la destination à dominante économique.



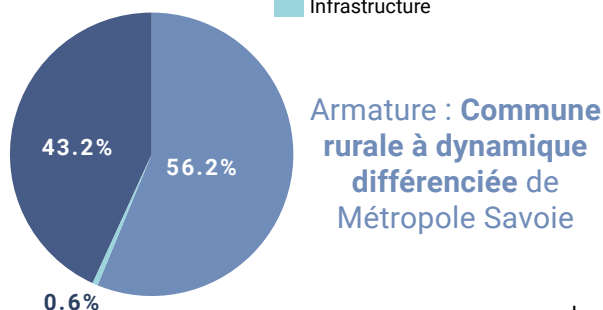
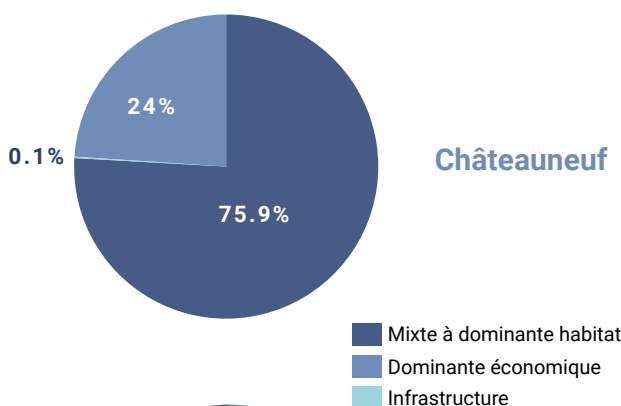
Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers de Châteauneuf et sur l'armature Commune rurale à dynamique différenciée de Métropole Savoie

	2001 - 2011		2011 - 2021	
	Commune	Armature	Commune	Armature
Consommation d'espaces en ha/an	0,79	8,29	0,42	8,9
Consommation d'espaces - ha sur la période	7,89	82,85	4,24	89,04
Nombre habitants accueillis	165	1 539	166	1 562
Consommation d'espaces - m ² /habitant *	478	538	256	246
Nombre de logements construits	99	798	41	617
Consommation d'espaces - m ² /logement **	780	675	786	623

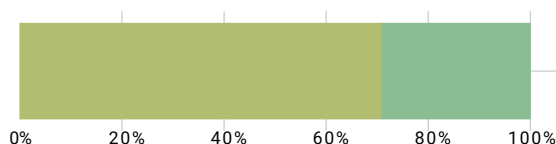
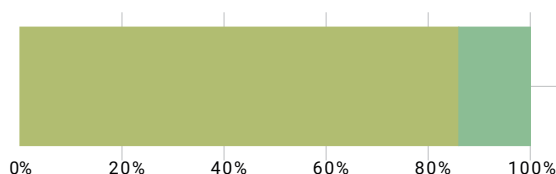
*rapport entre la consommation foncière toutes destinations confondues et le nombre de nouveaux habitants sur la période étudiée.

**rapport entre la consommation foncière à destination « mixte, à dominante habitat » et le nombre de nouveaux logements produits sur la période observée.

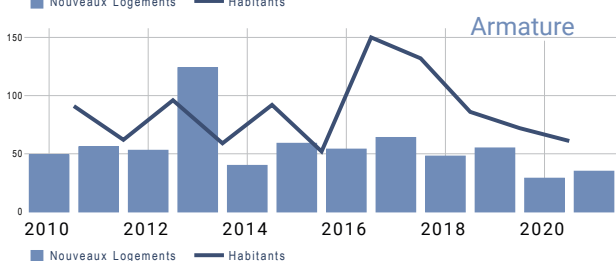
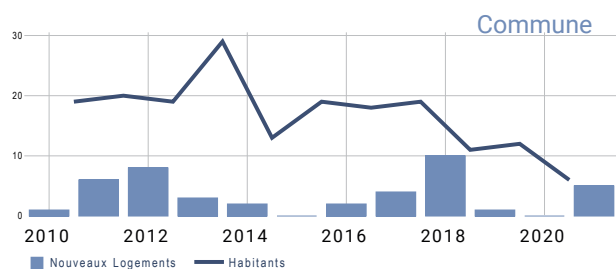
Destination de la consommation foncière entre 2011 et 2021 (en %)



Répartition des typologies d'espaces consommés entre 2011 et 2021 (en %)



Évolution du nombre d'habitants et de logements construits



La commune de Châteauneuf a opéré une réduction de la consommation foncière de 46% entre les deux périodes analysées.

4,24 ha ont été consommés sur les 10 dernières années. La consommation a été réalisée aux trois-quarts pour de l'urbanisation mixte à dominante habitat. Sur 2011-2021, l'urbanisation s'est effectuée à 86% sur des espaces agricoles.

A l'échelle des Communes rurales à dynamique différenciée, 56% de la consommation foncière, sur cette période, a été réalisée à dominante économique.

La trajectoire de sobriété foncière de la commune est également illustrée par l'indicateur de consommation foncière toutes destinations confondues rapporté au nombre de nouveaux habitants accueillis sur la période qui diminue de 47%. Le nombre de nouveaux habitants est similaire sur les deux périodes, mais la consommation foncière a été fortement réduite. L'indicateur de mètre carré par logement construit n'évolue pas et reste supérieur à celui de l'ensemble des Communes rurales à dynamique différenciée.

Séjour à Courchevel

Nous sommes partis du lundi 6 janvier au vendredi 10 janvier en classe de neige à Courchevel. Tous les après midi nous faisons du ski avec des moniteurs et monitrices de l'ESF. Le matin nous avons fait des activités : atelier ARVA et luges, atelier faune et flore, visite de Courchevel et réalisation d'une maquette, sortie raquette.

Nous avons fait des veillées et une boum. On s'est bien amusé, c'était un beau séjour.



Bibliothèque municipale

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaite une bonne année 2025.

Horaires / contact:

- Jeudi et vendredi 16h30 à 18h30 en période scolaire.
- Jeudi de 16h à 19h pendant les vacances.
- Fermeture : mi juillet – mi août et vacances de Noël.
- Tel : 04 79 71 34 62
- @ : biblio-chateauneuf@orange.fr

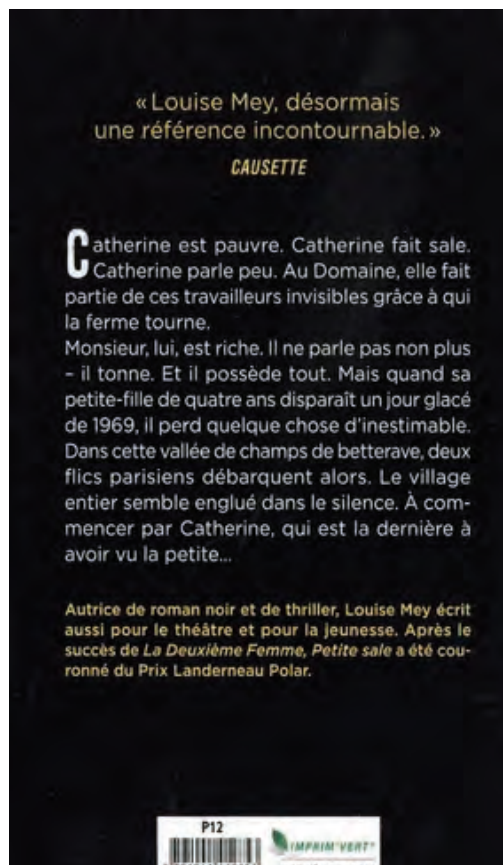
La subvention communale allouée à la bibliothèque, nous a permis cette année d'acheter de nouveaux ouvrages : 65 (45 adultes et 20 jeunes).

Un nouveau bac à albums a été acheté par la commune nous permettant d'optimiser le rangement des albums pour les tout-petits.

Nous réservons également des ouvrages chaque mois auprès de la Bibliothèque départementale.

De nouveaux lecteurs (adultes et enfants) poussent régulièrement la porte de notre bibliothèque (habitants de notre commune (37) ou des communes avoisinantes (33)).

Tout ceci est un encouragement pour nous, les bénévoles, et nous incite à poursuivre nos efforts et à mettre toujours plus d'ouvrages à votre disposition.



Activités mises en œuvre en 2024 :

- Les classes ont, comme les années précédentes, été accueillies le jeudi de 13h30 à 15 h avec leurs enseignants. Les élèves peuvent emprunter un livre et une revue, puis un moment est consacré à la lecture d'un conte, d'une histoire ou de poèmes.
- Notre bibliothèque a participé comme tous les ans au prix littéraire « Rosine Perrier ».

Le prix a été remis à Louise Mey pour « Petite sale »



Actions à venir :

- Nous participerons encore cette année au prix Rosine Perrier
- Participation à l'opération « troc'livres » initiée par Fibr'Ethic : vous pouvez rapporter les livres que vous ne souhaitez pas conserver et en choisir d'autres en échange. Nous vous informerons des modalités pratiques de cette opération dès que possible.

Nous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Nous vous accueillerons avec plaisir en 2025, anciens et nouveaux lecteurs et pourquoi pas bénévoles pour venir renforcer notre petite équipe.

Associations

Les associations de la commune que vous pouvez contacter:

Association de Chasse

Président : Anthony BIER
06 87 85 93 74

Association Loisirs et Pêche

www.etangdechateauneuf.com
Président : Steve BOUCHER / 06 69 73 72 88

Association des Parents d'Élève

APE sur Facebook
Présidente : Mme SANCASSANI Doriane
ape-rpi@orange.fr / 06 23 26 25 74

Amicale des Donneurs de Sang

Présidente : Geneviève GENIN
06 22 89 70 20

Chorale Castel Neuves Voix

Présidente : Joëlle PERONI
04 79 28 83 08

Comité d'Animation de Châteauneuf

Président : Jean-Christophe DUISIT
06 83 84 42 98

Télémark 73

<https://telemark73390.wixsite.com/telemark73>
Présidente : Sabine BONNEHON / 06 85 10 67 87

La Band'à Rioule

www.labandarioule.fr
Président : Alexandre JOURNAL
labandarioule@gmail.com / 06 46 27 75 29

Cavalerie du Val Coisin

Cavalerie du Val Coisin sur Facebook
Président : Michel CHARROT / 06 74 17 11 75

L'Atelier des Couleurs

l'atelier home déco sur Facebook
Présidente : Corinne WAGNER
atelier.home.deco@gmail.com / 06 70 73 48 45

Subvention aux associations

Pour être recevables, les demandes de subvention doivent être adressées à la mairie en utilisant le formulaire Cerfa 12156*05 (format numérique) ou 12156*06 (format papier). Sauf exception, les demandes doivent être faites pour le 1^{er} juin pour les associations et pour le 1^{er} novembre pour les clubs de sport.

Dans le tableau ci-après les différentes subventions accordées en 2024 :

Associations de la commune	
Association	Montant
Société de chasse	765
Loisirs et pêche	565
Cavalerie du Val Coisin	200
SOUS TOTAL	1530
Associations extérieures à la commune.	
NB : 33€/ adhérent mineur aux associations sportives.	
Art'atouille	99
Club de plongée	33
Club de handball de St Pierre/ Chamoux	297
St Pierre sport football	726
Ecole gymnastique ST Pierre	132
Karaté KC4V	165
Les restos du cœur	500
La banque alimentaire	144
Coopérative scolaire COISE	336
Coopérative scolaire CHATEAUNEUF	2560
ONACVG	200
Pupilles de l'enseignement public	210
Jeunes sapeurs-pompiers	100
Handisport	100
Régul matou	55
GIVRES	200
APF France handicap	100
SOUS TOTAL	5957
TOTAL général	7487

La Band'à Rioule

La Band'à Rioule transmet une musique festive

Réunissant une vingtaine de musiciens représentatifs de tous les territoires savoyards, la Band'à Rioule poursuit un parcours musical actif. L'association



Associations

établie à Châteauneuf s'est forgée depuis plus d'une quinzaine d'années une réputation dans l'animation des fêtes de villages, des apéritifs de mariage, des animations privées, des courses sportives en Savoie, en Haute-Savoie mais aussi en Isère.

Les «Rioules» cultivent en effet un goût sincère pour la musique festive et participative. Leur plaisir naît d'ailleurs dans la transmission de cet enthousiasme joyeux aux publics rencontrés au cours de la vingtaine de prestations réalisées tout au long de l'année 2024. Chaque hiver, les répétitions à la salle communale à Châteauneuf permettent de peaufiner un répertoire riche d'une variété de styles allant du paso au disco en passant par les rythmes du sud-ouest. Un bouquet de pulsations qui sera à découvrir tout au long de l'année 2025, histoire de faire la Rioule ensemble, c'est à dire «faire la fête» !

Pour nous contacter: Tel 06 46 27 75 29, email : labandarioule@gmail.com

N'hésitez pas à visiter notre site internet : www.labandarioule.fr et nous suivre sur les réseaux sociaux Facebook/BandaRioule et Instagram/Bandarioule

Les Givrés du Val Gelon

Les givrés du Val Gelon, un nouvel ensemble musical sur le territoire.



Il y a un an prenait vie en Combe de Savoie les Givrés du Val Gelon, un ensemble musical intergénérationnel, populaire et de proximité. Sa création autour de 5 amis musiciens à l'énergie et à l'enthousiasme communicatif a rapidement intéressé des pratiquants amateurs de toutes les communes, sensibles à la qualité des relations humaines et au plaisir de jouer ensemble. Les Givrés du Val Gelon comptent déjà, aujourd'hui, une vingtaine d'interprètes de tous les âges, fédérés par une sincère amitié et le désir de partager avec le plus grand nombre les plaisirs de la musique.

Pour participer, nul besoin de présenter un diplôme d'excellence, c'est avant tout l'envie de partager la pratique musicale qui anime tous les adhérents. Que ce soit pour se réapproprier une

pratique ancienne ou pour perfectionner l'exercice musical, les Givrés du Val Gelon sont la réponse pour mettre quelques notes de bonne humeur au quotidien.

L'ensemble propose par ailleurs des concerts délocalisés dans les villages, au cœur de la ruralité ; l'occasion pourquoi pas d'intéresser justement des musiciens amateurs désireux de renouer avec le rythme des répétitions joyeuses et participatives.

Informations : givresdugelon@gmail.com

KC4V

Le KC4V (Karaté Club des 4 Vallées) est une association sportive avec pour objectif l'enseignement et la pratique du Karaté, de ses disciplines associées; elle exerce depuis la saison 2017-2018.

Les techniques du karaté sont sans coups portés et sont issues de l'école SHOTOKAN .

Le club compte aujourd'hui 90 licenciés. Pour tout savoir sur les cours dispensés, visitez notre site <https://kc4v.fr/>.

Des questions, n'hésitez pas : 06-80-54-81-71 ou contact@kc4v.fr

« Le bonheur de PRATIQUER, le plaisir de PARTAGER » avec le KC4V comme l'illustre la photo ci-dessous :

Clap de fin pour l'année 2024 célébré le mercredi 18 décembre dans la salle des fêtes de CHATEAUNEUF, qui s'est conclu avec le verre de l'amitié.



Une participation au top de tous nos adhérents et de notre équipe de démonstration des babies aux vétérans.

ACCA de Châteauneuf

Tout comme en 2023, l'été 2024 a été marqué par des dégâts causés aux cultures de maïs par la faune sauvage, principalement par les sangliers, mais également du fait de blaireaux et autres ragondins.

Des membres de l'association de chasse ont dédié

Associations



une importante partie de leur temps durant la belle saison pour installer des clôtures électrifiées autour de parcelles commençant à être endommagées - ou jugées à risque - et ainsi prévenir toute intrusion de gibier. Ce travail comprenant la pose de plusieurs kilomètres de fils et de leurs piquets, ainsi que de la batterie et du panneau solaire associé pour la recharge. Il était également nécessaire de vérifier régulièrement l'état des installations et de débroussailler l'herbe pour éviter les contacts avec les fils. Un grand merci pour leur labeur !

Les 25 membres de l'ACCA de Châteauneuf vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025.

Les Sons du Lac

La 17ème édition du festival les sons du lac a eu lieu au bord du lac de Châteauneuf du 3 au 6 juillet dernier. La journée jeune public du mercredi a affiché «complet», remportant un vif succès auprès des familles, structures enfance/jeunesse, crèches, associations comme Savoie handicap, Apajh. Jeudi et vendredi étaient plutôt dédiés aux Arts vivants mêlant musiques actuelles, entresort, DJ, fanfare, ateliers création lanternes...accueillant un public toujours enjoué et



curieux.

Malheureusement la météo du samedi nous a incités à proposer les spectacles sous l'auvent en version «réduite» pour un public venu «par solidarité».

L'engagement, la disponibilité et le soutien de notre soixantaine de bénévoles de tous âges nous montrent une fois de plus l'importance d'un rendez-vous culturel de cette envergure.

Le mois de Juin (l'écho des sons, le OFF du festival) a été riche en RDV artistiques avec des spectacles dans les crèches, médiathèque de Montmélian, EHPAD, jardins chez l'habitant, Collège de Saint Pierre D'ALBIGNY - permettant à des « publics éloignés » de bénéficier d'une proposition culturelle adaptée et de qualité.



Nous tenons très sincèrement à remercier la Mairie de Châteauneuf et ses élus pour leur soutien sans faille.

Un grand merci pour la précieuse aide et le soutien des services techniques, qui ont contribué à rendre possible l'accueil du public dans des conditions optimales.

Merci à l'association de pêche de Châteauneuf pour sa fidèle collaboration et sa disponibilité.

Merci à nos fidèles partenaires du Territoire pour leur engagement à nos côtés depuis de nombreuses années, au Département de la Savoie, à la Communauté de Communes Cœur de Savoie et aux Communes qui nous renouvellent leur confiance chaque année.

Le rendez-vous est pris pour fêter un événement MAJEUR : nos 18 ans ! du 2 au 5 juillet.

Toutes les adhérents et le bureau de l'association VU D'ICI vous présentent ses meilleurs vœux de bonheur et bonne santé pour 2025.

Si toi aussi tu veux rejoindre les équipes bénévoles (tous âges) laisse un message sur lessonsdulac.fr.

Associations

Exposition de peinture

Une exposition de peinture à Châteauneuf durant le week-end du 21 et 22 septembre 2024

Avec notre groupe de peinture des Aînés de l'Arclusaz, situé à Saint-Pierre-d'Albigny, et sous l'œil

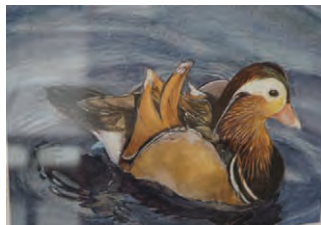


bienveillant de l'artiste Sylvie Duverney Pret, nous avons eu le plaisir d'exposer une centaine de nos œuvres dans la salle communale.

Une belle et joyeuse expérience pour nous, dix artistes, dont quatre de Châteauneuf, avec un certain succès.

Nous nous réunissons avec joie et entrain chaque lundi après-midi dans une salle pluriactivités de Saint-Pierre-d'Albigny. Chacun y est cordialement invité.

Il ne suffit que d'avoir envie de prendre un crayon, jouer avec quelques couleurs, laisser son imagination s'évader ou ajuster son regard sur les choses ou des paysages.



C'est un beau voyage en soi.

Tous nos remerciements à la commune et pourquoi pas à nouveau une autre année ?

Comité d'animation

COMITE D'ANIMATION : Des événements pour rassembler les habitants !

Au cours de l'année 2024, le comité d'animation a organisé une série d'événements qui ont rassemblé les habitants de tous horizons. Parmi

les moments forts :

- Un apéro rosé : qui a réuni les familles et amis autour d'un verre.
- La Fête de la musique : où le préau de l'école s'est transformé en un espace de danse, faisant résonner des chansons des années 80.
- La Fête de la pomme : une journée conviviale avec pressage et vente de jus de pomme accompagnée d'un repas champêtre.
- Un Concert gratuit : animé par le groupe musical Les Givrés du Val Gelon autour d'un bon vin chaud et de châtaignes grillées.

Ces moments festifs ont permis de passer d'agréables instants et de favoriser les rencontres entre les habitants de la commune.

Des perspectives prometteuses pour 2025 :



L'année 2025 s'annonce toute autant chargée. Le comité d'animation est une association collective qui repose sur l'implication des habitants. Si vous



souhaitez nous rejoindre, proposer une idée ou simplement participer aux événements, vous êtes les bienvenus.

Ensemble, continuons de faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre !

Associations

Cavalerie du Val Coisin

Castelneuvoises, Castelneuvois

L'année 2024 vient de se terminer, année encore très chargée au niveau des manifestations. Mais, comme vous avez pu le constater, il n'y a pas eu de fête du cheval. Malgré la volonté des membres de la Cavalerie, il y avait un problème de site : celui des Écuries du Val Gelon était devenu trop exigü pour pouvoir recevoir le très nombreux public dans de bonnes conditions de sécurité et celui de la ferme des Allobroges ne convenait pas pour plusieurs raisons.

Malgré cela, des manifestations furent organisées sur des communes voisines dans un format différent :

- Le rallye de printemps sur la commune de St Pierre d'Albigny, qui a rassemblé sur un week-end, plus de 60 cavaliers. Il a permis la découverte de certains producteurs locaux.

- Le rassemblement de la Cavalerie du Val Coisin pendant un week-end sur le site de Yayla de Rochebrune, commune du Pontet

- La reconnaissance et la validation de la première partie du chemin de Mandrin, entre Drôme, Isère et Savoie. Cet itinéraire sera bientôt ouvert au grand public



Nous avons aussi été invités à des rassemblements :

- La fête du cheval aux Aillons
- le rallye de l'Ain
- une initiation à l'attelage sur Sassenage
- le rallye Savoie Mont-Blanc à Habère-Poche (Haute-Savoie)

Pour 2025, les projets se mettent en place :

- le Rallye de printemps qui cette année, devrait avoir lieu à St^e Reine dans les Bauges
- le rassemblement de la Cavalerie
- L'organisation du rallye Savoie Mont-Blanc sur la commune de Montmélian les 22,23



et 24 août avec le concours du CDTE (Comité Départemental de Tourisme Équestre). Ce rassemblement va demander un très gros investissement de la part de tous les membres de la Cavalerie puisqu'il est attendu environ 350 cavaliers et des accompagnateurs en plus.

Je ne saurais terminer mon propos sans vous présenter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le président

Michel CHARROT

Loisirs et pêche



L'association Loisirs et Pêche «Les Dérouts» de CHATEAUNEUF accueille pêcheurs et promeneurs dans un cadre naturel dont nous avons à cœur d'améliorer régulièrement l'aménagement pour le rendre encore plus agréable à tous. Nous sommes soutenus en cela par les services de la mairie qui entretiennent la voie principale et vident les poubelles mises à disposition.

Nous avons poursuivi la remise en état de certains postes, l'installation de potences de pesée (fabriquées par un adhérent que nous remercions). Le ré-empoissonnement du plan d'eau est régulier afin d'entretenir un large éventail de challenge pour les pêcheurs : carpes, carpes koï, tanches, brèmes, gardons, black-bass, perches... Nous avons organisé deux concours cette année : Concours match-open sauf batterie



Associations

en américaine et un Enduro carpe de 72 heures, une première pour l'association. Les prochaines dates pour année 2025 sont disponibles sur le site www.etangdechateauneuf.com.

Vous êtes tous conviés pour une partie de pêche, une simple promenade ou un pique-nique dans le respect des règles qui régissent la vie autour du plan d'eau, en particulier concernant la propreté. Nous rappelons que les feux au sol sont interdits et que les déchets doivent finir leur vie dans les poubelles qui sont à votre disposition tout autour du plan d'eau. Nous sommes 10 gardes-pêche (2 femmes et 8 hommes) présents à vos côtés pour écouter, renseigner, conseiller et veiller au respect du règlement et de la tranquillité du lieu.

Le coût du permis annuel (du 1er janvier au 30 novembre inclus) est de 60€, 20€ pour les jeunes de 12 à 16 ans et gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte. Le permis journalier est de 15€, mensuel 30€. Pour les habitants de CHATEAUNEUF le permis annuel est de 30€. L'achat du permis se fait exclusivement sur le site internet. La nouveauté de cette année c'est l'inscription pour les concours, la location du préau et de sa cuisine (association uniquement) sur ce même site.



Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir deux grandes personnes dans le domaine de la pêche pour des démonstrations et nous présenter leurs techniques. Mr Lai Fishing pour sa méthode de pêche à la chinoise et Mr Miloman à la technique de la grande canne qui ont ravi les pêcheurs de tous âges. Mais aussi aux deux écoles de pêche de CHERAN, CHAMBERY et du guide de pêche Mr GUIDOLIN (Randopêche).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Steve BOUCHER (président de l'association) au 06.69.73.72.88

Télémark 73

Présentation de l'association

L'association est née en 2016, elle est implantée sur la commune de Châteauneuf (Maltaverne). Cette association est à but non lucratif. Son objectif premier



est de faire découvrir le télémark sous forme d'initiation auprès des écoles, collèges, offices de tourisme, clubs de toutes fédérations, comités d'entreprises....

Son but est aussi d'organiser des sorties le week-end sur les pistes de nos stations environnantes, de se déplacer sur des festivals Télémark et/ou des évènements.

Le télémark c'est quoi ? Le télémark est un ensemble de techniques de ski nordique adapté au ski de descente avec le talon libre (non fixé au ski), ce qui permet d'exécuter des virages harmonieux dits «virages



télémark ».

Saison 2024-2025 :

Entretien du matériel Novembre 2024

-CosyFlex le samedi 8 Février station du Margériaz

Epreuve des Championnats de France 13 Avril Les Karellis

Initiation au télémark tout au long de la saison

Comment intégrer l'association :

Les informations, le calendrier des initiations et les inscriptions sont disponibles sur notre site internet.

Vous trouverez ici plus de renseignements sur la CosyFlex :

<http://telemark73390.wixsite.com/telemark73/la-cosyflex>

Le bureau : Sabine Bonnehon : Présidente / (06 85 10 67 87) - Mathias Ravenel : Co-président / Secrétaire, (06 85 02 47 37) Trésorier : Eric Fleureau

Association des Parents d'Élèves

L'APE du Val Coisin regroupe les parents d'élèves des écoles du RPI des communes de Coise, Châteauneuf et Villard d'Héry. L'objectif est de récolter des fonds pour aider à financer divers projets tout au long de l'année : piscine, patinoire, cinéma, cirque, visite de musée... ainsi que les voyages scolaires.

Les parents bénévoles proposent diverses actions tout au long de l'année pour soutenir financièrement les équipes pédagogiques. Chaque année, les projets scolaires des deux écoles sont appréciés par nos enfants et font partis de leur apprentissage. Les projets de l'APE sont variés ; s'étendant sur toute l'année afin de satisfaire le plus



grand nombre d'habitants.

L'année 2023-2024 a été une belle réussite, avec de nombreux projets menés avec succès grâce à l'engagement des parents bénévoles : boom des enfants, fête de Noël, repas dansant en février et la fête de l'été

Lors de la fête de l'été, nous avons proposé une vente de pizzas cuites dans le four à bois de Villard d'Héry, une très belle expérience humaine appréciée de tous ! On tenait à vous remercier d'avoir répondu présent lors de toutes ces belles actions !

Pour commencer l'année scolaire 2024-2025, nous avons organisé une braderie des enfants au mois d'Octobre à la salle polyvalente de Coise. Cet événement a permis de faire de bonnes affaires. Lors de la fête de Noël, les habitants sont venus partager un moment convivial, récupérer les commandes de Noël vendues par le biais de l'APE (saumon, chocolats et fromage) et participer à notre tombola avec de jolis lots à gagner. Lors de ces événements, nous proposons des maquillages et des activités manuelles aux enfants.



D'autres actions sont prévues pour compléter les deux premières. Une tombola, une course parents/enfants, la fête de l'été ... Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Un grand merci à tous pour votre engagement.

L'équipe de l'APE vous souhaite une très belle année 2025 à tous, au plaisir de vous (re) voir.

Pour nous contacter : ape.rpi@gmail.com

Sur facebook et instagram @APE VAL COISIN.

France services



Cette structure permet d'informer et d'accompagner les usagers au quotidien dans leurs démarches administratives sur des thématiques diverses : emploi et formation, papiers et citoyenneté, aides et prestations sociales, administration et finance, retraite, droit et justice, santé, vie locale, logement, insertion, transport et mobilité.

Un espace numérique gratuit est disponible en accès libre ou accompagné et vient compléter le panel de services.

Jours et horaires d'ouverture de France Service à St Pierre d'Albigny, atelier des quais (gare):

- Lundi : 14h à 17h30
- Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30
- Mercredi : 9h à 12h30

Pour contacter les agents du relais des services :

- 04 79 25 89 83

Jours et horaires d'ouverture de France Service à la Rochette , allée des Grillons:

- Lundi : 14h à 17h30
- Mardi à vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30

Pour contacter les agents du relais des services :

- 04 79 65 36 02
- 04 79 65 79 25

Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

- Lundi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mardi, jeudi, vendredi: 14h-17h
- Tel : 04 79 28 84 16
- Mail : mairie.de.chateauneuf@wanadoo.fr

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : 14h-17h
- Tel : 04 79 25 69 17

Départ du courrier à 10h30

Bibliothèque

Horaires d'ouverture & contacts : voir page 16

Personnes âgées

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Service d'aide à domicile, portage de repas, télé-alarme, animations

359 Route de l'Arclusaz, 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 04 79 36 40 51

Services / Santé

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Immeuble le Comte 73800 MONTMELIAN
Tel : 04 79 44 23 00

Santé

Hypnothérapie

Valérie DE GHEUS
Châteauneuf / 06 80 31 45 35
Facebook : Valérie De Gheus hypnopraticienne

Médecins généralistes

Maison médicale du Val Coisin:

Drs Uhl, Krotoff, Fournier, Place de la Mairie,
73800 COISE ; Tel : 04 79 69 18 46

Drs Paradis, Pasquier

Lieu dit la Mairie, 73390 BOURGNEUF ;
Tel : 04 79 65 58 42

Maison de Santé de St Pierre d'Albigny.

Drs Pannozzo, Marrilliet, Virard. 345 rue de la
Fin de la Louza 73250 ST PIERRE D'ALBIGNY
Tel : 04 79 62 62 10

Pharmacie

Pharmacie du Gelon

76 rue République, 73390 CHAMOUX SUR GELON
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h30-19h ;
Samedi : 9h-12h30 ; Tel : 04 79 36 47 75

Infirmiers

Cabinet infirmier Arc et Gelon

167 rue des Ecoles, 73390 CHAMOUX SUR GELON
Tel : 04 79 84 55 51

Cabinet infirmier du Val Coisin

Maison médicale du Val Coisin, 73800 COISE
Tel : 06 01 07 54 90

Cabinet infirmier du Pont de Coise

D1006, 135 Pont de Coise, 73800 COISE
Tel : 06 10 65 96 71

Kinésithérapeutes

Centre Municipal de Santé

167 rue des Ecoles, 73390 CHAMOUX SUR GELON
Tel : 04 79 28 52 28

Boiseaux Valérie

77 rue Mairie, 73800 COISE Tel : 04 79 28 89 05

Vibert Séverine

Chef lieu, 73800 COISE Tel : 06 88 76 85 94

Numéros d'aide et d'urgence

Numéros d'urgence

15 SAMU	17 Police secours	18 Sapeurs-pompiers	112 Appels d'urgence européen
115 Hébergement d'urgence	119 Enfance maltraitée	196 Secours en mer	3919 Violences conjugales
3018 Harcèlement scolaire		114 par SMS pour les personnes malentendantes	

Syndicat des Eaux

SIAE (Syndicat Intercommunal d'Adduction des Eaux de Chamoux et du Coisin), 667 Route de la Servaz, 73390 CHAMOUX / GELON ; tel : 04 79 36 40 11

Assainissement

Contact secteur Châteauneuf :

04 57 08 82 01 ou 07 87 73 76 05
Mail : pauline.bezout@cc.coeurdesavoie.fr

En cas de problème sur l'assainissement collectif :

Appeler SUEZ : 09 77 40 11 34.

Les Déchetteries

Une carte est nécessaire pour accéder aux déchetteries. Pour l'obtenir : <https://www.coeurdesavoie.fr/4176-dechetteries.htm>.

CHAMOUX 04 79 84 36 27

Horaires :

- * 13h45 à 17h45 les lundi, jeudi et samedi
- * 8h30 à 12h le mercredi et le samedi.

ST PIERRE D'ALBIGNY 04 79 28 65 98

Horaires :

- * 13h45 à 17h45 tous les après midi du lundi au samedi
- * 8h30 à 12h le lundi, vendredi et le samedi.

Salle Communale

Tarifs de location de la salle communale :

Pour des festivités :

- * Habitants de la commune : 80 € l'été, 110 € l'hiver.
- * Associations ayant leur siège dans la commune : une utilisation gratuite par an, puis 80 € l'été, 110€ l'hiver.
- * Particuliers et associations extérieurs à la commune : 305 € l'été, 380 € l'hiver.

Bon à savoir : Une caution de 500 € et une attestation d'assurance sont exigées à la remise des clés. Le règlement de la location se réalise par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Périodes : été du 1/04 au 30/09 ; hiver du 1/10 au 31/03.

Services commerces transport

Vous cherchez, un électricien, un restaurant, un taxi, des légumes, ...etc ? Alors rendez vous sur le site de la commune <https://www.chateauneufsavoie.com/>, onglet vie pratique.

État civil 2024

Liste non exhaustive : Seuls apparaissent les noms des personnes dont la famille a autorisé la publication dans le bulletin municipal.

Décès :

- Daniel PAYOT
- Joseph MARTIN
- Roger FOULON
- Viviane FOURNIER née BALLEREAU

Mariages :

- Emilie BEROUD-COMTE et Vincent REGNIER
- Isabelle IRENEE et David JOURDAIN
- Alison VANRENTERGHEM et Cornel CRISTEA

Naissances : (11 naissances en 2024)

- Tylio DA SILVA RODRIGUES
- Solan MARTIN
- Téa MOUCEL
- Lucas DALLO
- Isaé COLLOMB
- Léa FAVRE
- Gabrielle TARISTAS
- Gabin REYMOND VATTEPIN

Ça s'est passé en 2024



Manifestations

Fête des voisins

Cette année encore, différents « quartiers » de Châteauneuf ont organisé leur fête des voisins. En été comme en hiver, ce sont toujours de bons moments pour se retrouver en dehors de la routine quotidienne. Merci pour le partage des photos !



Boitard



Boitard



Chef lieu



Tardevel



Tardevel



Tardevel



Boisson



Boisson



Boisson



Freydière



Freydière



Freydière



Freydière

Manifestations

Cérémonie du 11 novembre

Cette année la cérémonie du 11 novembre a rassemblé un grand nombre de personnes devant le monument aux morts situé à côté de la mairie.

Les pompiers, le clairon et la chorale des Castel Neuves Voix étaient présents et les élèves de l'école de Châteauneuf ont chanté « On écrit sur les murs ».



Nous les remercions tous pour leur présence et leur implication dans cette cérémonie !

La traditionnelle collecte pour le bleuets de France a recueilli 65,90 €.

Un verre de l'amitié était ensuite proposé par la municipalité, préparé par le restaurant Ô Moelleux.



Repas des aînés

Samedi 19 octobre, vous étiez nombreux à vous rendre dans la salle communale pour partager le repas confectionné par le traiteur Thomassin. L'animation pour chanter et danser était assurée par Grégory Hauff et Aurélie Regazzi.



Marie Charpin a fêté ses 100 ans



Marie Lapierre est née le 8 septembre 1924 au hameau des Poncins à Châteauneuf de parents agriculteur, elle était l'aînée d'une famille de neuf enfants. Elle s'est mariée ensuite en 1948 à Pierre Charpin. De cette union sont nés deux enfants, Yvette (décédée en 2012) et Jean-Paul, puis cinq petits-enfants et aujourd'hui huit petits-enfants.

Après avoir tenu pendant de longues années le magasin d'alimentation l'Étoile des Alpes au chef-lieu à Châteauneuf, elle est devenue ensuite mère au foyer, son mari Pierre décède en 2004. Marie Charpin a rejoint l'Ehpad d'Aiton en 2016.

C'est donc entourée de toute sa famille que s'est déroulée ce dimanche 15 septembre cette grande fête où elle a soufflé ses 100 bougies à la salle des fêtes d'Aiton. Pour l'occasion, la maire de Châteauneuf Christelle Hugonot invitée par la famille, a remis un bouquet à la doyenne de la commune.

Merci à Joël TRUCHET correspondant du Dauphiné Libéré (article édité le 19/09/2024) _



Bonne



année !

